

**Côtes d'Armor Habitat
6 Rue des Lys – BP 55
22440 Ploufragan
Téléphone : 02.96.94.12.41 Télécopie : 02.96.78.25.91
Courriel : contact@cotesdarmorhabitat.com**

PROCEDURE ADAPTEE

Articles 28 et suivants du Code des Marchés Publics

MARCHE A BONS DE COMMANDES

Article 77 du Code des Marchés Publics

OBJET : Fourniture de services et de matériels de télécommunications

- **Lot 1 : Abonnements et consommations de téléphonie fixe**
- **Lot 2 : Abonnements, consommations et matériels de téléphonie mobile et accès nomades**
- **Lot 3 : Acquisition et mise en œuvre d'interconnexion des sites et d'une connexion Internet mutualisée sur le site "Siège Social"**

DURÉE DU MARCHÉ

- **Lot 1 et Lot 3** : à compter du 1er Janvier 2013 pour une période de 36 Mois et sans reconduction du lot. Le lot s'achèvera au 31 Décembre 2015.
- **Lot 2** : à compter du 5 Mai 2013 sans reconduction du lot. Le lot s'achèvera au 31 Décembre 2015.

<u>1. Préambule.....</u>	<u>3</u>
<u>1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public.....</u>	<u>4</u>
<u>2. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues.....</u>	<u>4</u>

<u>1. Objet du marché.....</u>	5
<u>2. OBJET DU MARCHE.....</u>	5
<u>3. Type de marché.....</u>	5
<u>4. Division en lots.....</u>	6
<u>5. Durée du marché</u>	6
<u>1. Type de procédure.....</u>	7
<u>3. REGLES DE CONSULTATION.....</u>	7
<u>6. Présentation des offres</u>	7
<u>7. Pour la candidature.....</u>	7
<u>S'agissant du mémoire technique, il devra aussi préciser :.....</u>	8
<u>L'organisation et l'environnement méthodologique.....</u>	8
<u>Stratégie et Orientations futures.....</u>	9
<u>Côtes d'Armor Habitat souhaite que le candidat lui donne également une visibilité sur les orientations qu'il veut prendre au cours des prochaines années et fournisse une prévision des évolutions fonctionnelles et techniques majeures du logiciel (périmètre métier, technologies, architecture, ergonomie, interfaces... Une telle projection permettra à Côtes d'Armor Habitat d'apprécier les évolutions de l'outil.....</u>	9
<u>8. Date limite de réception des offres.....</u>	9
<u>9. Disponibilité du dossier de consultation.....</u>	9
<u>10. Envoi des offres.....</u>	10
<u>11. Durée de validité technique de l'offre.....</u>	11
<u>4. CRITERES D'ATTRIBUTION.....</u>	12
<u>a. Critères de jugement des candidatures.....</u>	12
<u>b. Critères de jugement des offres</u>	12
<u>5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....</u>	13

Préambule

Le présent document constitue le Règlement de la Consultation relatif à la fourniture de services, de matériels et de logiciels de télécommunications pour le compte de Côtes d'Armor Habitat sur les aspects suivants :

- Abonnements et consommations de téléphonie fixe
- Abonnements, consommations et matériels de téléphonie mobile (Voix et Data)
- Acquisition et mise en œuvre d'une solution d'interconnexion des sites et d'une connexion Internet

Côtes d'Armor Habitat dispose d'un site principal, le Siège Social, à l'adresse 6 Rue des Lys – BP 55, 22440 Ploufragan, qui sera intitulé "**Siège Social**" pour l'ensemble des pièces constitutives du présent dossier de consultation des entreprises.

Côtes d'Armor Habitat comprend plusieurs établissements pourvus de divers contrats d'abonnements, de consommations téléphoniques et d'installations téléphoniques et informatiques privées mais **facturés pour le compte de Côtes d'Armor Habitat**.

Objectifs recherchés

La recherche d'un fonctionnement optimum, **conforme aux besoins des services utilisateurs, aux attentes de Côtes d'Armor Habitat, aux obligations techniques et de sécurisation du système d'information** et dans un souci de **réduction des coûts et d'optimisation des services**, constitue l'objectif majeur de ce projet.

Il doit permettre de renouveler l'ensemble des services de télécommunications et d'optimiser financièrement les dépenses liées à ces services tout en veillant à correspondre aux évolutions technologiques du réseau téléphonique et informatique, comme le dégroupage partiel ou total de certaines zones géographiques, sur les sites de Côtes d'Armor Habitat.

Les principaux objectifs du projet sont :

- La maîtrise des dépenses de télécommunications,
- Le choix de solutions techniques adaptés et performantes assurant un haut niveau de service et un minimum de coûts induits,
- L'amélioration de la qualité de services sur la circulation des appels téléphoniques entrants et sortants entre les sites "Siège Social" et « Lannion-agence »,
- L'évolution des solutions (matériel, logiciel et maintenance) de sécurisation des flux et des données,
- La garantie d'un service global de qualité pour l'ensemble des sites et s'appuyant sur des solutions techniques innovantes et pérennes,
- L'assurance de la continuité de service,
- La non régression par rapport aux prestations actuelles,
- L'adaptabilité constante en fonctions des évolutions technologiques des sites de Côtes d'Armor Habitat.

OBJET DU MARCHE

1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public

Dénomination : CÔTES D'ARMOR HABITAT	Acheteur référent : Madame la Directrice Générale de Côtes d'Armor Habitat
Adresse : 6 Rue des Lys - BP55	Code postal : 22440
Localité/Ville : PLOUFRAGAN	Pays : FRANCE
Téléphone : 02 96 94 12 41	Télécopieur : 02 96 78 25 91
contact@cotesdarmorhabitat.com	

2. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Pour toute **information technique**, s'adresser au :

Service Informatique :

Monsieur Février Alain ; téléphone : 02.96.94.12.41 ; Mail : a.fevrier@cotesdarmorhabitat.com

Jean-Christophe LE CAM ; téléphone : 02.96.94.12.41 ; Mail : jc.le-cam@cotesdarmorhabitat.com

Pour toute **information technique et/ou administrative**, s'adresser au :

Service Informatique : Monsieur Vourch Yann ; téléphone : 02.96.94.12.41

Mail : y.vourch@cotesdarmorhabitat.com

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture de services et de matériels de télécommunications Fixe, Mobile, Internet et d'Interconnexion des sites de Côtes d'Armor Habitat.

3. Type de marché

Marché de prestations de services à bons de commande.

Ils sont exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Ces derniers précisent celles des fournitures et/ou prestations décrites dans les annexes, dont la livraison est demandée et en déterminent les quantités.

L'évaluation des commandes à intervenir se situe, pour la durée du marché, dans **les fourchettes suivantes** :

Lot n°1 Montant minimal 60 000 € HT / Montant maximal 75 000 € HT.

Lot n°2 Montant minimal 26 000 € HT / Montant maximal 48 060 € HT.

Lot n°3 Montant minimal 36 000 € HT / Montant maximal 54 000 € HT

Conformément à l'art 77 du CMP Côtes d'Armor Habitat se réserve le droit de commander 1% du marché dans la limite de 1000 € HT chez un autre prestataire.

4. Division en lots

Le marché est constitué de 3 lots

Lot n°1 : Fourniture de services et de matériels de télécommunications Fixe

Lot n°2 : Fourniture de services, de matériels de télécommunications Mobile et d'accès nomades

Variante acceptée notamment pour une proposition adaptée à la consommation réelle des mobiles de Côtes d'Armor Habitat.

La variante permet aux candidats de faire une offre alternative en proposant un système d'abonnement ou de coûts minutes permettant d'ajuster la facturation à la consommation réelle des utilisateurs de téléphones mobiles.

Le nombre maximum de variantes pour le lot 2 est fixé à 1.

Il est important de rappeler que les variantes doivent être déposées avec l'offre de base. Une offre limitée à la variante et qui ne comporterait pas d'offre de base sera rejetée et classée irrégulière.

Lot n°3 : Fourniture de services et de matériels pour l'interconnexion des sites ainsi qu'un accès Internet mutualisé sur le site "Siège Social"

Les candidats peuvent répondre à un ou à l'ensemble des lots.

5. Durée du marché

Les lots du présent marché prendront effet de la manière suivante :

Lot 1 et Lot 3 : à compter du 1er Janvier 2013 pour une période de 36 Mois et sans reconduction du lot. Le lot s'achèvera au 31 Décembre 2015.

Lot 2 : à compter du 5 mai 2013 sans reconduction du lot. Le lot s'achèvera au 31 Décembre 2015.

5- Délai d'exécution

Il court de l'installation à l'admission. Les délais d'exécution des prestations sont précisés dans le planning contractualisé et signé par le pouvoir adjudicateur.

REGLES DE CONSULTATION

1. Type de procédure

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application des articles 77, 28 et 26 II du Code des Marchés Publics.

La négociation sera possible, sur décision du pouvoir adjudicateur, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, tout en respectant le principe d'égalité entre les différents candidats.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dont les offres ne seront pas qualifiées « d'inappropriée ». Une offre inappropriée est une offre sans rapport avec l'objet de la consultation.

6. Présentation des offres

Les candidats n'auront à présenter leur candidature et leur(s) offre(s) que dans une seule enveloppe.

Pour la candidature

Afin d'apprécier la situation administrative ainsi que les capacités techniques, professionnelles et financières les candidats peuvent donner l'ensemble de ces renseignements sur les modèles joints au dossier de consultation. Les candidats sont invités à présenter des références de projets du même type : domaine, périmètre et besoins similaires.

Devra être fourni :

- La lettre de candidature (imprimé DC4) remplacée par le nouveau DC1,
- La « déclaration du candidat », volet 1 et 2 (imprimé DC5, remplacée par le nouveau DC2), intégralement renseignés et accompagnés de certificats et attestations requis,
- NOTI1 pour le candidat retenu,
- NOTI2 (Etat annuel des certificats reçus),
- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour des infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3, L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 du Code du travail ou d'infractions de même nature dans un autre Etat de l'Etat de l'Union européenne,
- La copie certifiée conforme à l'original de licence d'opérateur de télécommunication délivré par l'Autorité de Régulation des Télécommunications (A.R.T) en application du décret n°96-1175 du 27 décembre 1996 et des articles L.33.1 et L.34.1 du Code des postes et télécommunications,
- Un dossier de présentation de la société comprenant au moins :
 - Les références similaires en termes de type de service,
 - L'état actuel du déploiement de l'infrastructure du candidat,
 - L'organisation et les moyens chez l'opérateur pour assurer le déploiement puis l'exploitation du service auprès de ses clients,

- L'organisation du support client,
- Le cas échéant, la déclaration de sous-traitance (imprimé DC13 remplacer par nouveau DC4)
- Les attestations d'assurance en cours de validité seront remises par l'attributaire avant la notification du marché

Les candidats pourront prouver leurs capacités professionnelles, techniques et financières par tout autre document équivalent.

Seul le candidat retenu devra produire, dans un délai de 7 jours à compter de la demande présentée par le pouvoir adjudicateur, les certificats attestant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Il est précisé que ne seront examinées que les offres dont les candidatures auront été considérées comme recevables au regard des renseignements fournis.

Pour l'offre

- Un acte d'engagement daté et signé pour chaque lot répondu, comprenant, et le cas échéant selon les lots, une variante, dûment complété et revêtu des cachets et signatures des personnes habilitées à engager la société (en cas de groupement, chaque membre du groupement devra avoir signé ce document) ; L'offre du candidat sera exprimée en euros hors taxe ainsi qu'en euros toutes taxes comprises ; l'acte d'engagement sera accompagné d'un relevé d'identité postale (RIP) ou bancaire (RIB)
- Le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) pour chaque lot, et le cas échéant pour chaque variante présentée,
- Le mémoire technique du candidat établi conformément au CCAP et au CCTP,
- La documentation technique en langue française des logiciels et matériels et l'organisation du support proposé
- Le Détail Estimatif complété pour chaque lot et variante répondu.

Pour chacun des services objets des lots auxquels il choisit de répondre, le candidat indiquera dans son mémoire les niveaux de performance sur lesquels il s'engage au delà des spécifications du cahier des charges, en terme notamment de disponibilité. Il précisera la méthode d'évaluation des paramètres de performance.

S'agissant du mémoire technique, il devra aussi préciser :

L'organisation et l'environnement méthodologique

Le candidat fournira une description générale de son organisation et des méthodes qu'il emploie pour réaliser ses activités de développement, support et maintenance (Activités basées sur des normes ou "bonnes pratiques" telles que CMMI ou ITIL).

Stratégie et Orientations futures

Côtes d'Armor Habitat souhaite que le candidat lui donne également une visibilité sur les orientations qu'il veut prendre au cours des prochaines années et fournit une prévision des évolutions fonctionnelles et techniques majeures du logiciel (périmètre métier, technologies, architecture, ergonomie, interfaces...). Une telle projection permettra à Côtes d'Armor Habitat d'apprécier les évolutions de l'outil.

Les propositions devront impérativement être rédigées en langue française.

Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est : **LUNDI 22 OCTOBRE 2012 à 17h00**

Disponibilité du dossier de consultation

– Mise à disposition du DCE par voie électronique

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

<http://cotesdarmorhabitat.bretagne-marchespublics.com>

Les soumissionnaires devront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le dossier de consultation est composé :

- des actes d'engagement pour chaque lot (trois actes d'engagement : AE lot 1, AE lot 2, AE Lot 3)
- du CCAP,
- du CCTP et de l'Annexe 1,
- des BPU pour chaque lot (4 BPU : BPU lot 1, BPU lot 2 offre de base, BPU lot 2 variante, BPU lot 3),
- du présent RC,
- et d'un Détail Estimatif pour chaque lot et variante. (non contractuel)

Contenu du dossier du candidat

Les candidats devront impérativement présenter un dossier complet, dans une enveloppe, rédigé en français.:

Envoi des offres

Les candidatures et les offres seront adressées, **sous une seule enveloppe cachetée** en recommandé avec accusé de réception, **ou déposées contre récépissé** à l'adresse suivante :

COTES D'ARMOR HABITAT

6, rue des lys
BP 55 - 22440 PLOUFRAGAN

au verso la mention : « **MARCHE PUBLIC CÔTES D'ARMOR HABITAT – FOURNITURE DE SERVICES ET DE MATÉRIELS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – NE PAS OUVRIR** »

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est autorisée.

Les offres pourront :

- Soit être reçues par voie postale, en recommandé avec accusé de réception
- Soit déposées en main propre auprès du service Marchés, de 9H à 12H et de 14H à 17H ;
- Soit par voie électronique

La transmission des offres par voie électronique s'effectuera conformément à l'arrêté du 28 Août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatifs à la dématérialisation des procédures de passation de marchés publics formalisés.

Les candidats ont la possibilité de remettre leur offre sous format électronique sur le site Internet <http://cotesdarmorhabitat.bretagne-marchespublics.com..> Les offres reçues sous tout autres format électronique ne seront pas acceptées (CE rom, mèl). Les formats de fichiers utilisés seront des formats courants : PDF, .word, excel, jpg.

Copie de sauvegarde :

Les candidats ont la possibilité de remettre sous format papier une copie de sauvegarde

de leur offre. Celle-ci ne pourra être ouverte que si elle arrive, déposée contre récépissé

ou accusé de réception postale, avant la date limite de remise des offres au siège de

COTES D'ARMOR HABITAT – 6, rue des Lys – 22440 PLOUFRAGAN.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Les candidats devront inscrire sur l'enveloppe : leur nom, l'objet du marché et préciser

qu'il sagit d'une copie de sauvegarde.

Les conditions de recours et d'ouverture de la copie de sauvegarde sont celles décrites dans l

« Arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics »

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés. Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'Arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Durée de validité technique de l'offre

Les candidats sont engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de remise des offres telle qu'elle apparaît ci-dessous dans la partie « envoi des offres ».

a. Critères de jugement des candidatures

La sélection des candidatures sera effectuée au moyen des critères suivants :

- Capacité professionnelle,
- Capacité économique et financière,
- Capacité technique.

Le titulaire est tenu au respect des obligations inhérentes à son statut d'opérateur, notamment sur la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des communications empruntant son réseau.

L'opérateur prend les mesures nécessaires pour garantir la neutralité de ses services vis-à-vis du contenu des messages transmis sur son réseau et au secret des correspondances.

Conformément à l'article 1^{er} de la loi n°91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications, il ne peut être porté atteinte à ce

secret que par l'autorité publique, dans des cas et conditions posés par la loi.

L'opérateur prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des télécommunications empruntant son réseau.

b. Critères de jugement des offres

Les critères retenus pour le choix du titulaire sont énumérés et pondérés comme ci-après pour l'ensemble des lots (N°1, N°2, N°3) (note totale sur 100) :

- Valeur Technique de l'offre (40),
- Moyens humains et matériels mis en œuvre pour le présent marché (10),
- Délais de mise en œuvre (10),
- Tarif (40).

L'offre ayant obtenue la note globale finale la plus élevée sera classée première et donc considérée comme étant la plus avantageuse tant économiquement que techniquement.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements Administratifs :

Côtes d'Armor Habitat

Service Marchés

Mail : contact@cotesdarmorhabitat.com

Renseignements Techniques :

Monsieur Yann VOURCH, Chef du service informatique

Monsieur Alain FEVRIER, administrateur systèmes et réseaux du service informatique

Monsieur Jean-Christophe LE CAM, administrateur systèmes et réseaux du service informatique

Tél : 02.96.94.12.41

mail : y.vourch@cotesdarmorhabitat.com

VI- VOIES DE RECOURS

Tribunal administratif - 3 contour Mottes - 35000 RENNES

(Téléphone : 02.23.21.28.28 - fax 02.99.63.56.84)

Comité consultatif de règlement à l'amiable - BP 33515- 44035 NANTES CEDEX tél : 02.40.47.90.68.